

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7291456901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291456901>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 mai 2022** sur **Actu.fr - Informateur d'Eu**
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

*Cabinet 3a
2bis rue Georges Charpak
76130 MONT SAINT AIGNAN*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP à MONT SAINT AIGNAN du 13/05/2022 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS à associée unique

Dénomination : HMB3

Capital : 15 000 € divisé en 1 500 actions de 10 €

Siège social : 187 route de Malzaize, Zone Artisanale de Malzaize - 76360 PISSY POVILLE

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

*Le négoce de tous équipements et matériels de sécurité et protection de toute nature, que ce soit pour la personne, les locaux ou autres,

*Prestations de services, études, devis se rapportant aux équipements et matériels ci-dessus,

*L'activité d'agent commercial dans le domaine d'activité visé ci-dessus.

*Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement,

*La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription

ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la Décision Collective. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Sont libres les cessions réalisées lorsque la Société ne compte qu'un seul associé ; lorsque la Société compte deux associés et que la transmission intervient entre eux ; lorsque tous les titres sont simultanément transférés à une même personne physique ou morale ; s'il n'existe aucun associé personne morale. Les autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La société CSB, société à responsabilité au capital de 300 000 euros, ayant son siège social sis 187 route de Malzaize, Zone Artisanale de Malzaize - 76360 PISSY POVILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro 501 316 996.

Immatriculation : au RCS de ROUEN

Pour avis,

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

